

BANQUE-FINANCE

# Société Générale Cession annoncée de la néobanque Shine

Le groupe a annoncé mercredi la vente de sa filiale Shine. La transaction sera effective au premier semestre 2025, pour un montant qui serait d'une centaine de millions d'euros. Fondée en 2017 et contrôlée par Société Générale (SG) depuis 2020, cette néobanque sera rachetée par la fintech danoise Ageras, qui propose des logiciels de comptabilité et de gestion administrative. Banque exclusivement en ligne, Shine compte plus de 100.000 clients professionnels, entrepreneurs, artisans, médecins, petites entreprises... Cette clientèle reste prioritaire, mais dans une relation incluant l'accès tant au réseau d'agences SG – dont il faut bien amortir les

coûts fixes – qu'aux outils de banque à distance. Si cette approche omnicanale ne s'applique pas systématiquement pour les particuliers, c'est que, contrairement à Shine, la filiale BoursoBank est leader sur son créneau, avec 6,3 millions de clients fin mars et un objectif de 8 millions en 2026.

**RUMEUR RETOMBÉE**

Cette cession s'ajoute à celles déjà annoncées de SGEF (financement des équipements professionnels), pour 1,1 milliard d'euros, et de filiales africaines. En revanche, la rumeur d'une vente de SCSS (services titres) à State Street pour 1 milliard d'euros est clairement retombée. Cette entité affichait fin

mars 4.944 milliards d'euros d'actifs conservés et 582 milliards d'encours administrés. L'administration d'actifs inclut des services aux sociétés de gestion. Elle présente l'avantage précieux de générer des liquidités au bilan, car les gérants ne sont jamais investis à 100%. Parmi les concurrents figurent BNP Paribas (13.400 milliards administrés) et Caceis (5.015 et 3.415 milliards), filiale de Crédit Agricole dont Banco Santander détient 30%. De nouveaux progrès dans le programme de cessions d'actifs seront nécessaires pour réduire la décade boursière. Il s'agit de muscler le ratio de solvabilité, qui rapporte les fonds propres aux actifs pondérés par leur degré de risque. D'autant qu'une pondération moins avantageuse des prêts immobiliers en France, pourtant peu risqués, pourrait être imposée plus vite que prévu par la réglementation. — J.-L. C.

**NOTRE CONSEIL**

**RESTER À L'ÉCART** Le redressement de la rentabilité risque d'être freiné par la tension sur les taux de refinancement (GLE). Prochain rendez-vous : le 1<sup>er</sup> août, résultats semestriels.

CRITÈRES D'INVESTISSEMENT	
<b>COMPORTEMENT DE L'ACTION</b>	
● <b>PERFORMANCE DU TITRE</b>	
COURS AU 20-6-24 :	22,41 €
VARIATION 52 SEMAINES :	-3,65 %
2024 :	-6,72 %
● <b>VOLATILITÉ</b>	
BÊTA 52 S. :	1,6 FOIS
EXTRÊMES 52 S. :	27,95 € / 20,23 €
<b>CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ</b>	
● <b>SOLIDITÉ DU BILAN</b>	
DETTE NETTE / FOND PROPRES :	NS
DERNIER ACTIF NET PAR ACTION :	82,16 €
● <b>CONSENSUS DES ANALYSTES</b>	
A 38 %	
C 52 %	
V 10 %	
<b>PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE</b>	
● <b>ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ</b>	
EVOL. MOYENNE (2020-2023) :	4 %
EVOL. 2024 ESTIMÉE :	5 %
● <b>BNPA</b>	
EVOL. MOYENNE (2020-2023) :	NS
EVOL. 2024 ESTIMÉE :	43 %
<b>INTÉRÊT BOURSIER</b>	
● <b>RENDEMENT</b>	
DIVIDENDE 2024 ESTIMÉ :	1 €
ROD 2023-4 % :	ROD 2024 EST. : 4,5 %
● <b>VALORISATION ESTIMÉE</b>	
PER 2024 :	5 FOIS
PER 2025 :	4,1 FOIS

PÉTROLE

# Maurel & Prom Une opération prometteuse en vue au Nigeria

Avec un gain de 62 % sur douze mois, Maurel & Prom arrive en deuxième position derrière Esso (+195 %) pour la meilleure performance boursière du secteur pétrolier. La petite compagnie d'exploration-production ne la doit pas seulement au prix du baril, en hausse de 12,5 % sur la même période. Elle provient de la bonne surprise des derniers résultats : en 2023, la production (Gabon, Angola, Tanzanie) a progressé de 10 %, une augmentation importante pour un groupe pétrolier, et atteint 28.057 barils équivalent pétrole (bep) par jour, ce qui a permis de générer un flux de trésorerie disponible de 157 millions de dollars. La société est par ailleurs complètement désendettée. Son cash-flow lui donne une force de frappe d'autant plus importante que Maurel & Prom n'a pas pu acquérir le gisement d'Assala, préempté par le nouveau gouvernement gabonais.

C'est au Nigeria que le groupe pourrait réaliser une bonne affaire : Seplat Energy, sa filiale à 20,5 %, est sur le point de mettre la main sur les actifs pétroliers offshore de l'américain ExxonMobil dans ce pays. La contestation de la compagnie nationale ayant pris fin, cette opération annoncée en

2022 pourrait bientôt aboutir. Ces actifs sont gigantesques, avec 90 plateformes en eau peu profonde, 300 puits de production, des terminaux d'exportation de brut, etc. Les gains de production (95.000 bep par jour) et de réserves

2P (445 millions de bep) vont générer des profits supplémentaires importants pour Seplat Energy, ce qui n'est pas intégré dans le cours de Bourse de Maurel & Prom. Rappelons enfin que le groupe figure parmi les valeurs détenues par le meilleur fonds de valeurs moyennes de nos sélections, Indépendance et Expansion France Small (voir Investir n° 2632). — S. A.

**NOTRE CONSEIL**

**ACHETER** Les perspectives sont clairement favorables. **Objectif : 7,50 € (MAU)**. Prochain rendez-vous : le 18 juillet, activité du deuxième trimestre.



CRITÈRES D'INVESTISSEMENT	
<b>COMPORTEMENT DE L'ACTION</b>	
● <b>PERFORMANCE DU TITRE</b>	
COURS AU 20-6-24 :	6,33 €
VARIATION 52 SEMAINES :	61,76 %
2024 :	3,86 %
● <b>VOLATILITÉ</b>	
BÊTA 52 S. :	0,9 FOIS
EXTRÊMES 52 S. :	6,96 € / 3,58 €
<b>CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ</b>	
● <b>SOLIDITÉ DU BILAN</b>	
DETTE NETTE / FOND PROPRES :	6 %
DERNIER ACTIF NET PAR ACTION :	4,78 €
● <b>CONSENSUS DES ANALYSTES</b>	
A 50 %	
C 50 %	
V 0 %	
<b>PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE</b>	
● <b>ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ</b>	
EVOL. MOYENNE (2020-2023) :	28 %
EVOL. 2024 ESTIMÉE :	-9 %
● <b>BNPA</b>	
EVOL. MOYENNE (2020-2023) :	NS
EVOL. 2024 ESTIMÉE :	19 %
<b>INTÉRÊT BOURSIER</b>	
● <b>RENDEMENT</b>	
DIVIDENDE 2024 ESTIMÉ :	0,28 €
ROD 2023-3,6 % :	ROD 2024 EST. : 4,4 %
● <b>VALORISATION ESTIMÉE</b>	
PER 2024 :	5,4 FOIS
PER 2025 :	5,5 FOIS

PÉTROLE

# TotalEnergies L'Etat pourrait s'inviter au capital

L'écologie, quasi absente des débats pour les prochaines législatures anticipées, pourrait entrer par la grande porte chez TotalEnergies. Le compte rendu des six mois d'enquête et d'auditions au Sénat de dirigeants de la compagnie et de nombreux experts du secteur devant une commission dirigée par Yannick Jadot vient d'être présenté. Il s'agissait de se rendre compte si le groupe investissait suffisamment dans la transition énergétique et les énergies nouvelles. Ce rapport, qui comprend 33 propositions d'amélioration, prouve que TotalEnergies était loin de pouvoir respecter les

objectifs de l'accord de Paris. A cet égard, plusieurs associations de défense de l'environnement ont indiqué que les « mesures contraignantes » du rapport étaient insuffisantes. Pour avoir davantage de

pouvoir sur les futures décisions de l'entreprise, le Sénat a recommandé à l'Etat d'entrer au capital du groupe par l'entremise d'une « action spécifique » (golden share), comme cela a été le cas avec Elf dans les années 1990. Cette action au statut juridique particulier ne s'applique qu'à des sociétés aux activités stratégiques pour la France. Par ce biais, l'Etat pourrait s'opposer à certaines décisions. On pense immédiatement à la volonté du groupe de transférer sa cotation principale à New York. Même si Patrick Pouyanné, le PDG, a toujours démenti vouloir démanteler le siège de TotalEnergies à l'étranger, avec cette action spécifique de l'Etat, il ne pourrait plus le faire. Le Sénat demande également à ce que la firme cesse d'importer du gaz naturel liquéfié (GNL) de Russie. — S. A.

**NOTRE CONSEIL**

**ACHETER** La Bourse n'a pas réagi à ces informations, compte tenu de l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale le 7 juillet. **Objectif : 75 € (TTE)**. Prochain rendez-vous : le 25 juillet, comptes semestriels.



CRITÈRES D'INVESTISSEMENT	
<b>COMPORTEMENT DE L'ACTION</b>	
● <b>PERFORMANCE DU TITRE</b>	
COURS AU 20-6-24 :	62,31 €
VARIATION 52 SEMAINES :	17,21 %
2024 :	1,15 %
● <b>VOLATILITÉ</b>	
BÊTA 52 S. :	1,3 FOIS
EXTRÊMES 52 S. :	70,11 € / 50,55 €
<b>CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ</b>	
● <b>SOLIDITÉ DU BILAN</b>	
DETTE NETTE / FOND PROPRES :	5 %
DERNIER ACTIF NET PAR ACTION :	43,86 €
● <b>CONSENSUS DES ANALYSTES</b>	
A 55 %	
C 45 %	
V 0 %	
<b>PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE</b>	
● <b>ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ</b>	
EVOL. MOYENNE (2020-2023) :	24 %
EVOL. 2024 ESTIMÉE :	-6 %
● <b>BNPA</b>	
EVOL. MOYENNE (2020-2023) :	NS
EVOL. 2024 ESTIMÉE :	-9 %
<b>INTÉRÊT BOURSIER</b>	
● <b>RENDEMENT</b>	
DIVIDENDE 2024 ESTIMÉ :	3,21 €
ROD 2023-4,8 % :	ROD 2024 EST. : 5,2 %
● <b>VALORISATION ESTIMÉE</b>	
PER 2024 :	7,3 FOIS
PER 2025 :	7,1 FOIS

SERVICES INFORMATIQUES

# Atos L'accord de financement intérimaire de 800 millions bouclé

L'action Atos, qui affichait jeudi soir un rebond de plus de 170 % depuis son point bas du 13 juin (dont un gain de 52 % mercredi), dans des volumes très importants, a rechuté de 32% vendredi.

L'entreprise de services numériques en difficulté a annoncé, à la veille du week-end, être parvenue à un accord avec un groupe de banques et de porteurs d'obligations au sujet du financement intérimaire de 800 millions d'euros qu'elle avait sollicité en deux temps afin de couvrir ses besoins en liquidités d'ici à la restructuration financière qui fera de Onepoint (la société de l'investisseur David Layani) et d'une majorité des créanciers d'Atos ses principaux actionnaires, à hauteur de, respectivement, 21 % et 9 % du capital. L'offre menée par David Layani, rappelés-le, a été préférée à celle de Daniel Kretinsky.

Le communiqué de vendredi matin précise les prochaines étapes : il est prévu qu'un accord de principe concernant la restructuration financière « soit obtenu durant la semaine du 24 juin » avec Onepoint et les créanciers. Le processus de garantie de nouveaux fonds, sous forme de dette (pour 1,5 milliard d'euros) et de capital (75 millions), est attendu, lui aussi, la semaine prochaine. C'est ensuite à partir de la semaine du 22 juillet que « l'accord définitif de restructuration financière [...] sera mis en œuvre par le biais d'une procédure accélérée dédiée ». Atos insiste encore, « à la suite des spéculations récentes », sur le fait que les opérations de renforcement vont entraîner « une dilution massive pour les actionnaires actuels, qui devraient détenir moins de 0,1 % du capital social » du groupe. — C. L. C. ET Q. S.

L'entreprise de services numériques en difficulté a annoncé, à la veille du week-end, être parvenue à un accord avec un groupe de banques et de porteurs d'obligations au sujet du financement intérimaire de 800 millions d'euros qu'elle avait sollicité en deux temps afin de couvrir ses besoins en liquidités d'ici à la restructuration financière qui fera de Onepoint (la société de l'investisseur David Layani) et d'une majorité des créanciers d'Atos ses principaux actionnaires, à hauteur de, respectivement, 21 % et 9 % du capital. L'offre menée par David Layani, rappelés-le, a été préférée à celle de Daniel Kretinsky.



CRITÈRES D'INVESTISSEMENT	
<b>COMPORTEMENT DE L'ACTION</b>	
● <b>PERFORMANCE DU TITRE</b>	
COURS AU 20-6-24 :	1,74 €
VARIATION 52 SEMAINES :	-87,05 %
2024 :	-75,32 %
● <b>VOLATILITÉ</b>	
BÊTA 52 S. :	1,1 FOIS
EXTRÊMES 52 S. :	14,74 € / 0,64 €
<b>CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ</b>	
● <b>SOLIDITÉ DU BILAN</b>	
DETTE NETTE / FOND PROPRES :	62 %
DERNIER ACTIF NET PAR ACTION :	28,62 €
● <b>CONSENSUS DES ANALYSTES</b>	
A 0 %	
C 50 %	
V 50 %	
<b>PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE</b>	
● <b>ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ</b>	
EVOL. MOYENNE (2020-2023) :	-1 %
EVOL. 2024 ESTIMÉE :	-6 %
● <b>BNPA</b>	
EVOL. MOYENNE (2020-2023) :	NS
EVOL. 2024 ESTIMÉE :	NS
<b>INTÉRÊT BOURSIER</b>	
● <b>RENDEMENT</b>	
DIVIDENDE 2024 ESTIMÉ :	0
ROD 2023-3,6 % :	ROD 2024 EST. : NULL
● <b>VALORISATION ESTIMÉE</b>	
PER 2024 :	0,6 FOIS
PER 2025 :	NS

fr Suivez tous nos conseils sur [investir.fr](https://investir.fr)

**PARADOX INTERACTIVE**  
**RESTER À L'ÉCART** L'éditeur de jeux vidéo suédois a chuté cette semaine en Bourse après l'annonce d'un nouveau report, sine die cette fois, de son très attendu jeu *Life by You*, qui devait concurrencer les fameux *Sims* d'Electronic Arts.

**ABIONYX PHARMA**  
**ACHAT SPÉCULATIF** La biotech va lever 3,4 millions d'euros pour financer ses développements dans le sepsis jusqu'à la fin de 2025, notamment aux États-Unis. L'opération est d'ores et déjà assurée. La dilution est limitée pour l'actionnaire individuel.

**QWAMPLIFY**  
**RESTER À L'ÉCART** La société de marketing digital a vu ses marges s'améliorer à partir de revenus en hausse de près de 10 % au premier semestre. La seconde partie de l'exercice devrait être moins soutenue, et le contexte électoral est peu porteur.

**AURES TECHNOLOGIES**  
**RESTER À L'ÉCART** Le fabricant de terminaux de points de vente a publié de nouvelles pertes en 2023 et un chiffre d'affaires stable au premier trimestre du nouvel exercice. On attend le dépôt de l'OPA du groupe Advantech au prix de 6,31 € par action.

**AFFLUENT MEDICAL**  
**RESTER À L'ÉCART** La medtech a annoncé le succès d'une deuxième implantation de son dispositif Artus, contre l'incontinence urinaire. Mais la société devrait devoir lever de nouveaux fonds, et la trésorerie est assurée jusqu'à fin juillet seulement.